

# Travaux sous tensions-installation électrique Module VEHICULES à motorisation thermique, électrique ou hybride

TST IEVE Véhicules

PRÉSENTIEL

HABILITATION

## Objectif de formation

Ce module de formation vise à faire acquérir les savoirs et savoir-faire, définis dans les normes NFC 18-505-1 et NF C 18-505-2-1 pour réaliser des travaux sous tension sur les véhicules ou les engins mobiles à motorisation thermique, électrique ou hybride ayant une énergie embarquée. Il permet d'habilitier d'indice « T » complété de la lettre L2 en BT pour : assembler des éléments ou batteries d'accumulateurs pour constituer un pack batteries poser ou déposer le ou les packs batteries du véhicule remplacer un ou des éléments de batterie ou des composants entretenir les bornes, les liaisons nues ou les corps de batterie désassembler un coffre ou un pack batteries

## Programme

**Exercice théorique et pratique pour vérifier les prérequis attendus**

**Apport théorique sur la réglementation : normes NF C 18-550, NF C 18-505-1, NF C 18-505-2.1**

**Apport théorique traitant de la préparation et de l'identification des installations (exigences du chef d'établissement)**

**Exercices pratiques :**

Nettoyer, réaliser des connexions ou des déconnexions

Changer un élément d'une batterie avec gestion d'une interruption de travail pour approvisionnement ou difficulté technique

**Interruption (volontaire et involontaire) et la reprise d'une opération TST**

**Changements de rôles des stagiaires (chargé de travaux et exécutant)**

## Infos pratiques

### Type de formation

Formation continue

### Public cible

Travailleurs devant réaliser des travaux sous tension

### Durée

3 Jours dont 21 Heures en centre

### Tarif(s) net de taxe

900 € par stagiaire

### Adresse

**Quimper - IRTEC**  
5 rue Alice Richard,  
ZI de Kerdroniou,

29000 Quimper

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/finistere>



## Les points forts de la formation

- Centre agréé Travaux Sous Tension Installations Électriques



# Les conditions d'admission

## Prérequis

L'employeur s'engage par écrit à inscrire en formation les travailleurs qui satisfont aux conditions suivantes : • avoir au moins 18 ans ; • avoir une formation initiale ou continue en électrotechnique ; • effectuer une mesure à l'aide d'un multimètre ; • effectuer un serrage au couple ; • pour les opérations de pose et de dépose de packs batteries : une expérience professionnelle d'au moins six mois dans l'activité de la maintenance ou de la réparation ou de la fin de vie du véhicule ou de l'engin ; • pour les opérations de dépannage sur les packs batteries : une expérience professionnelle d'au moins six mois dans le domaine des travaux électriques hors tension ; • avoir été formé et habilité pour des opérations des domaines telles que les opérations hors tension selon les prescriptions de la norme NF C 18 550 (B1VL minimum). L'organisme de formation dispose de la lettre d'engagement signée par l'employeur en début de formation. La vérification des prérequis techniques est effectuée en début de stage (cf. § 2.1.5). Elle conditionne la poursuite de la formation. La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle et vêtements de travail adaptés aux travaux visés. Le centre de formation précisera en amont du stage la liste des EPI et vêtements de travail nécessaires.

## Modalités d'entrée

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et prérequis. La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés

# Le parcours de formation

## Objectifs pédagogiques

Exploiter et compléter les documents relatifs aux opérations demandées S'assurer de la faisabilité des travaux sous tension (TST) Analyser la situation de travail et vérifier l'adéquation des moyens dont il dispose Matérialiser et aménager la zone de travail Identifier et réaliser les travaux sous tension en assurant sa sécurité et celle des tiers Maîtriser le mode opératoire défini et les gestes associés Interrompre la phase de travail en cours en cas de difficulté technique ou matérielle, non prévue dans le mode opératoire Gérer les interruptions de travail Clôturer les travaux sous tension et rendre compte au chef d'établissement et à son employeur selon les modalités définies

## ► PRÉSENTIEL

## Modalités d'évaluations

L'évaluation comprend 2 parties conformément au référentiel de formation TST IE : - Un questionnaire pour évaluer les savoirs (la réglementation relative au TST sur les installations électriques) et les connaissances (prévention du risque électrique) - des mises en situation pratiques pour évaluer le savoir-faire (évaluation individuelle par le formateur)

## Modalités pédagogiques

Apports théoriques / QCM / et exercices pratiques

## Perspectives métiers

Technicien

Date et mise à jour des informations : 26/11/2024

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet [www.cci-formation-bretagne.fr](http://www.cci-formation-bretagne.fr)

# Contact



## ACCUEIL IRTEC

[irtec@bretagne-ouest.cci.bzh](mailto:irtec@bretagne-ouest.cci.bzh)

IRTEC Quimper - N° SIRET 13002293200318 - N° d'activité 53290897729

5 rue Alice Richard, ZI de Kerdroniou, - 29000 Quimper

Tél. : 02.98.90.05.83 - [irtec@bretagne-ouest.cci.bzh](mailto:irtec@bretagne-ouest.cci.bzh) - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/finistere>

## Les sessions



## Quimper

- Nous contacter